

**ADHERENTS CONSULTEZ LE PROGRAMME COMPLET POUR CONNAITRE
LES DETAILS (HORAIRE, RESERVATION..) DE LA SORTIE.**

* SEMAINE DU 26 mai au 2 juin 2018

Animateur : Jean-Francois M



NOTICE D'INFORMATION

Semaine de Randonnée Pédestre du 26 mai au 2 juin 2018

Séjour : A la découverte du Pays Basque

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association Les CRAMPONS ACHEROIS inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2018, avec assurance RC.

Date : du Samedi 26 mai au Samedi 2 juin 2018. Nombre de participants : 24 au maximum.

Déplacements : voitures personnelles en co-voiturage

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre : 6 jours de randonnée de 18 à 25 km (6h à 8h de marche) et avec des dénivelés de 300 à 700 m environ, chaque jour.

En fonction de la météo, le choix des randonnées pourra être modifié.

Départ : d'ACHERES, le samedi 26 mai 2018

Parking Gymnase P. de Coubertin, Avenue de St Germain,

HEBERGEMENT :

Club Vacanciel Guéthary***, Village de vacances : **VACANCIEL à GUETHARY** (Pyrénées-Atlantiques)

En chambre double : en pension complète : nuitée, petit déjeuner, panier repas-buffet et repas du soir.

COÛT DU SEJOUR

Voir le programme complet

PRE-INSCRIPTIONS : Renseignement auprès de Jean-François M

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du Responsable Tourisme

avant le 15 octobre 2017.

Un dossier complet leur sera alors adressé.

Leur inscription deviendra effective après signature et renvoi du bulletin d'inscription, sous huit jours.

PAIEMENTS :

Voir le programme complet

Tous ces règlements doivent être établis à l'ordre de l'Association « Les Crampons Achérois »

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Déplacements: Départ : horaire à préciser ultérieurement, en voitures particulières (co-voiturage)

**ADHERENTS CONSULTEZ LE PROGRAMME COMPLET POUR CONNAITRE
LES DETAILS (HORAIRE, RESERVATION..) DE LA SORTIE.**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule. (Environ 1600 km aller-retour + trajet sur site)

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement (Trajet A-R et trajets sur place + péages autoroute)

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

à préciser ultérieurement

RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à veste imperméable, pulls, gants, bonnet, casquette, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, bâtons de marche, sans oublier l'appareil photo et les jumelles.

Amicalement,

Jean-François M
Président
Responsable Tourisme